

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS sont des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 9
M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Tableau 2. Table of train schedules with columns for destinations (Cahors, Mercuès, Parnac, etc.), departure/arrival times, and service types (Omnibus mixte, Poste mixte, etc.).

Cahors, le 9 Septembre 1873

S'il est une chose particulièrement odieuse dans ce temps d'élaboration politique, c'est l'accord, c'est l'alliance du radicalisme avec l'Allemagne et l'Italie. Deux ordres d'idées, ou plutôt deux faits dominants sont les obstacles que le radicalisme rencontre jusqu'ici et combat incessamment dans son œuvre d'anarchie et de dissolution : la discipline militaire et la discipline catholique.

M. de Bismarck a eu, par conséquent, une habileté infernale quand il s'est jeté dans une persécution à outrance contre le catholicisme. Il a compris que, tout de suite, il aurait à sa disposition l'alliance du parti révolutionnaire en France, qui ne vit que de haines, qui a triomphé de notre défaite de Sedan dont il s'est servi comme d'un marche-pied pour escalader le pouvoir.

Nous ne doutons pas que cette répulsion de la conscience française s'accroisse chaque jour davantage. En attendant, voici sur ce sujet quelques bons articles empruntés à nos confrères de la ligue conservatrice.

On lit dans le Journal de Paris :

Plusieurs journaux demandaient, à propos du voyage de Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin, voyage décidé aujourd'hui, si M. le comte de Chambord, dans le cas de sa restauration, reconnaîtrait le gouvernement du Quirinal. Ces organes, d'opinion républicaine, pensaient poser aux monarchistes une question bien embarrassante.

Demander aux monarchistes quoi que ce soit sur les affaires de Rome, jugez un peu quelle finesse machiavélique c'est là ! Car il est bien convenu dans le monde démocratique, que si nous restaurons la monarchie nous mettrons immédiatement une corde au col et un goupillon à la main de la France, puis nous la trainerons jusqu'au Colysée où nous la sacrifierons à grands coups de couteau sur l'autel du « cléricanisme ».

Vous comprenez que lorsqu'on nourrit des projets aussi noirs contre quelqu'un, on n'aime pas à être

questionné là-dessus. Il est donc bien naturel que les républicains aient savouré notre embarras, en nous posant ce petit point d'interrogation : « Nos bons amis, pourriez-vous nous dire si Henri V reconnaîtra le royaume d'Italie ? »

Un de nos confrères les plus distingués, la Presse, leur a fait cette réponse topique : « Un gouvernement régulièrement établi n'a pas à reconnaître les gouvernements déjà existants. Ce sont, au contraire, les gouvernements déjà existants qui ont à reconnaître le gouvernement nouveau. Or, comme M. le comte de Chambord sera restauré légalement, comme son gouvernement sera régulier, Henri V ne rencontrera aucune opposition de la part des puissances, lorsqu'il demandera à entrer dans le concert des gouvernements réguliers. »

Cette réponse répond à tout. Henri V n'aura pas à reconnaître Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Victor-Emmanuel est déjà reconnu en cette qualité par la France, puisque la France entretient une légation régulière au Quirinal. Henri V chargera seulement son ministre plénipotentiaire de notifier à Victor-Emmanuel son avènement au trône de France. Victor-Emmanuel fera de cette notification ce qu'il voudra. Il y répondra ou il n'y répondra pas. Suivant son attitude, nous maintiendrons notre représentant à sa cour ou nous le rappellerons. Il est probable que Victor-Emmanuel, en prince intelligent qu'il est, accueillera le plus gracieusement du monde cette notification. Mais si l'un des deux souverains de France et d'Italie doit avoir quelque embarras, dans le cas dont nous parlons, ce ne sera pas le roi de France.

On lit dans Paris-Journal :

Nous avons vu, ces jours-ci, nos adversaires, avec un cynisme étonnant, appeler l'étranger, et spécialement l'Allemagne et l'Italie, comme le reconfort naturel de leur république, dont l'anémie les épouvante.

Voici que le quatrième quart de notre cinquième et dernier milliard s'achemine vers le Trésor de nos vainqueurs. Dans une ou deux semaines, la France, ou du moins ce qui reste d'elle, sera rendu à la France. C'est ce moment-là que nos révolutionnaires ont choisi pour invoquer le retour des soldats ennemis.

Ceux-ci n'ont pas encore tous repassé la frontière, que dans les journaux radicaux on leur fait signe, on les appelle... « Psitt ! psitt ! messieurs les Allemands, vous aurez bientôt à revenir, s'il vous plaît, et, cette fois, vous ne viendrez pas seuls, les Italiens seront avec vous. Vous savez que la république, notre seule patrie à nous autres républicains, est en danger : vous savez qu'on nous menace d'une restauration monarchique ; cette Chambre qui a bien osé renverser M. Thiers est capable de tout. J'espère bien, ô nos bons amis messieurs les Allemands, et vous, chers signori chez qui notre grand Garibaldi est Dieu, que vous ne laisserez pas un tel forfait s'accomplir. Quel autre gouvernement ferait jamais les affaires de l'étranger en France aussi bien que la république, la vraie s'entend, la bonne, la nôtre et non pas celle de Mac-Mahon et de Broglie, qui n'a d'une république que le nom et qui ose à peine le porter. Donc, très chers Allemands, tenez-vous prêts à revenir bientôt pour appréhender la restauration monarchique au corps. Nous nous disons non pas adieu, mais au revoir. Et vous illustres Italiens, ne vous faites pas longtemps attendre, je vous prie, et sitôt que la monarchie aura hissé son drapeau, — blanc ou tricolore, peu nous importe, — venez vite nous en débarrasser. Ainsi soit-il ! Chers amis, chers ennemis. »

Ainsi parle en substance l'effronterie des radi-

caux. Un vrai petit 4 septembre en paroles.

Voici ce qu'ils ont dit en propres termes : « Une nouvelle restauration serait une lutte certaine avec l'Italie et avec la France, d'où la France sortirait certainement vaincue une fois de plus et démembrée tout à fait cette fois. Le lendemain du jour où Henri V serait remonté sur le trône de ses pères, la reconnaissance de l'unité de l'Italie lui serait résolument demandée par Victor-Emmanuel, et, en cas de refus, ou seulement de réponse évasive, Victor-Emmanuel, ayant pour allié l'empereur Guillaume, jetterait immédiatement le gant à la France. »

Les singuliers Gaulois qui ont inventé cette ignoble machine de guerre sont plus barbares cent fois que notre aïeul Brennus, qui, du droit du plus fort, jeta son épée dans l'un des plateaux de la balance où l'on pesait l'or de la rançon de Rome, en poussant son fameux : Malheur aux vaincus ! Du moins, c'était son épée à lui que Brennus mettait dans la balance. Nos radicaux, qui n'ont guère d'épée, y mettent une épée étrangère plutôt que de voir le plateau qui porte leur république ne pas être le plus lourd.

Tout pour la patrie, disons-nous nous autres royalistes, impérialistes, réactionnaires de toutes nuances. Tout pour la république, disent les républicains, et ils lui immolent même la patrie. Ils sont donc conséquents avec eux-mêmes lorsque, dans la question république ou monarchie, ils invoquent le vote de l'étranger et au besoin ses armes pour nous imposer la république.

Il convient donc désormais de changer le nom du parti républicain, il faut l'appeler le parti de l'étranger. Il y a acquis de nos jours tous les titres possibles. Ses papiers et certificats sont bien en règle. Pendant la guerre, tous, ou presque tous, ne se sont-ils pas mis avec un courage indomptable, sous le commandement des généraux Crémieux, Glais-Bizoin et Gambetta, à l'assaut des places fortes... en traitement, en oisiveté, en satisfactions d'orgueil, de prudence et de cupidité ? N'ont-ils pas sollicité les premiers postes partout... excepté dans l'armée ? Au besoin, eux qui ne croient pas en Dieu, seraient entrés dans les ordres pour se soustraire à celui de marcher à l'ennemi.

La paix faite, sous la République conservatrice de M. Thiers, ces valeureux citoyens ont conservé avec une piété touchante — leurs positions. Sous le gouvernement de 24 mai, quelques-uns sont tombés du haut du mât de cocagne qui leur avait donné la timbale provisoire. V'la qu'ça glisse ! comme dit la chanson. Aussitôt, ces braves appellent l'Allemagne et l'Italie à la rescousse, et plutôt que de laisser le spectre de la monarchie (car la réalité, malheureusement, est encore loin) effaroucher leur timide et tremblante république, hardie seulement contre les attaques contre Dieu et contre la patrie, ils ont confié la garde de leur dame et maîtresse à l'étranger, lequel, il est bien soin de nous en prévenir, est armé jusqu'aux dents et ne ferait qu'une bouchée de la France si celle-ci s'avisait de vouloir toucher à la République.

Vive la République !... Non : Vive l'étranger !

L'anniversaire du 4 septembre a inspiré à toute la presse conservatrice, favorable ou défavorable à l'Empire, les mêmes sentiments qu'à nous mêmes. Le radicalisme, qui a toujours commencé dans le crime, a eu, le 4 septembre, une origine tellement anti-nationale, que l'honneur de la France ne pourra être satisfait que

le jour où ce mot atroce et sanglant aura disparu.

On lit dans la Liberté :

Le Siècle devrait être plus circonspect, et la violence de ses attaques contre l'empire ne fera illusion à personne. Le 4 septembre restera dans la mémoire de ce pays, qui est honnête et loyal au fond, comme un guet-apens, comme une trahison, et quelle trahison ! devant l'ennemi marchant sur Paris. On ne le fera pas sortir de là. Libre aux enfouisseurs de la célébrer dans leurs orgies ; libre à quelques conseils municipaux, comme celui de Bourg, de voter quelques centaines de francs pour faire une distribution de secours aux indigents de la ville, à l'occasion du grand anniversaire ; le souvenir de la révolution qui a livré la France désarmée aux Prussiens d'abord, à la Commune ensuite, ne sera jamais célébrée que par de mauvais patriotes.

On lit dans la Presse :

Le 4 septembre 1870, il s'est trouvé des Français, indignes de ce nom qui, oubliant leur patrie pour leur parti, n'ont pas craint de faire sortir d'un désastre national, le triomphe de leurs ambitions.

La Révolution du 4 septembre n'a pas été, comme celle du 10 août 1792, ou celle du 29 juillet 1830, un attentat contre l'ordre légal, elle a été un attentat contre la France elle-même.

Après Sedan, il ne s'agissait pas de sauver la dynastie impériale ou de la renverser. Il s'agissait de prévenir les conséquences extrêmes d'une aussi terrible catastrophe. Il s'agissait de sauver la France et de la mettre en état de soutenir l'effort désespéré de la guerre, s'il était humainement possible, ou d'obtenir les meilleures conditions de la paix, si elle était nécessaire.

Le 4 septembre a rendu la paix et la guerre également impossibles. La révolution a commis bien des crimes. Elle a substitué la discorde, la lutte et la violence, au progrès régulier des institutions. Elle a immolé le plus juste et le plus honnête des rois. Elle a tué Marie-Antoinette. Elle a fait la Terreur. Elle s'est plongée dans le sang, dont elle porte l'ineffaçable souillure. Elle a entrete nu la division et l'antagonisme dans le pays, et fractionné des forces dont la cohésion eût rendu sa puissance invincible. Mais l'histoire dira que le plus grand des crimes de la Révolution est celui qui a donné à l'invasion victorieuse la complicité des haines politiques et la désorganisation qui devait résulter de l'anéantissement de l'ordre légal.

Nous n'avions plus d'armée. Soixante mille soldats et 80 généraux étaient prisonniers. Mac-Mahon était blessé. Bazaine, qui n'avait pas opéré sa jonction avec l'armée du Nord, était déjà enveloppé par les 200,000 soldats allemands qui allaient assiéger Metz. Mais il restait encore un gouvernement. La représentation du pays subsistait.

La souveraineté nationale conservait son autorité : un pouvoir régulier pouvait sortir du vote des Chambres. Alors l'énergie de la nation se fut concentrée dans une direction puissante, qui eût été capable de triompher de bien des obstacles. L'ennemi lui-même eût compté avec nous, et l'Europe, touchée par nos malheurs qui l'inquiétaient pour elle-même, n'aurait eu aucune raison de s'isoler ou de se réserver. Sans le 4 septembre, nous avions la médiation des grandes puissances.

Cette révolution criminelle a placé la France dans les conditions extrêmes d'une lutte où elle n'avait plus de forces, où elle ne pouvait pas avoir d'alliés.

M. Gambetta était ministre de la guerre, et, avant lui, M. Crémieux jouait à Tours le rôle des

Carnot d'Ambigu-Comique. Nous méritions au moins la pitié de l'Europe. Nous n'excitons plus que sa risée. Bourbaki, l'héroïque général, était déchu de son commandement de l'armée du Nord par un caprice du dictateur; et pour mériter l'honneur de se battre, il devait subir l'affront des plus cruels outrages. D'Aurelles de Paladines, vainqueur à Coulmiers, vaincu à Orléans, était menacé de passer devant un conseil de guerre et d'être exécuté sommairement.

La plus incapable et la plus ridicule des dictatures disposait du sort de nos armées, de l'honneur de nos généraux. Elle dictait des plans de campagne qui aboutissaient à des déroutés, et elle accusait ensuite de trahison les chefs courageux et malheureux qu'elle condamnait à l'impuissance et à la défaite.

Des milliers d'existences ont expié ces folies. Le 4 septembre est responsable de ces flots de sang, si noblement versés. Il a coûté au Trésor cinq milliards follement dépensés, sans compter l'aggravation de l'indemnité de guerre, qu'il a rendue inévitable. Il nous a fait perdre toute la Lorraine et une partie de l'Alsace, qui eût pu être sauvée.

Qu'il soit à jamais maudit ce jour de démeure et de honte!

Pendant que la politique est en réalité dans un état de somnolence apparente, et que les faits importants s'élaborent lentement dans les secrets des divers partis, jetons un coup d'œil sur le Midi de la France qui a tant occupé la presse et le Gouvernement depuis le 4 septembre.

Le Midi se divise en deux portions bien distinctes. Tandis que les départements du Sud-Ouest ont une tendance générale conservatrice et que le bonapartisme y compte des adhérents assez nombreux sur certains points, les départements du Sud-Est surnommés les *pays rouges* se sont lancés dans une politique révolutionnaire à outrance avec l'ardeur fébrile qui caractérise surtout les populations languedociennes et provençales.

Un observateur intelligent, dont les descriptions sont prises en quelque sorte sur le vif, vient de publier dans un journal de Paris une étude de ces *pays rouges*, où la déraison a dominé si longtemps. En leur qualité d'habitants d'une autre portion du Midi plus réfléchie et plus sérieuse, nos lecteurs auront plaisir, nous le croyons, de connaître quelques extraits de ce travail curieux, où l'on montre clairement et tout naturellement que depuis la réconciliation des princes de la Maison de France, le mouvement républicain s'est arrêté tout court dans les *pays rouges* pour céder la place à un retour salotaire vers les idées monarchiques.

Tarascon, 29 août 1873.

Les voyageurs qui ont raconté leurs voyages en pays rouge semblent s'être préoccupés dans leurs récits, du côté pittoresque plutôt que du côté politique. Ils se sont bornés à constater les faits, au lieu de remonter aux causes. C'est qu'il faut être né dans notre Midi, y avoir vécu, non-seulement de la vie des villes, mais de la vie rurale, au milieu des paysans, pour bien apprécier les motifs de l'allévation qu'y a subie l'opinion des classes populaires.

Qui ne connaît le mot du maréchal Brune en 1815? « Soulevez un pavé à Marseille, vous trouverez dessous un royaliste. » Qui ne se rappelle les ovations de Berryer, entraînant sur ses pas, après 1830, les populations de la Provence et du Bas-Languedoc?

En 1848 et 1849, lorsque le pays tout entier fut appelé à voter librement, tandis que le suffrage restreint avait donné presque toujours, dans le Midi, des résultats en majorité contraires à l'opinion légitimiste, le suffrage universel y élut presque partout des députations à peu près unanimement royalistes. Dans certains départements, tous les partis se coalisèrent contre le parti légitimiste; dans ceux-là, le parti légitimiste, soutenu par les suffrages populaires, triompha de tous à lui seul.

Comment, en vingt-cinq ans, l'opinion a pu se modifier dans cette partie de la France à tel point que des contrées, citées autrefois pour l'exaltation de leur foi royaliste, sont appelées aujourd'hui « le pays rouge » par des voyageurs qui les ont traversées, — un peu vite, il est vrai, — Telle était, croyons-nous, la question qu'il importait d'examiner et que les voyageurs auxquels nous venons de faire allusion ont eu le tort de négliger.

Les populations de notre Midi s'étaient montrées très-contraires à la révolution et par suite à l'établissement de 1830. Dans la guerre qu'elles ne cessèrent pas de lui faire, les péripéties de la lutte les rapprochèrent des autres ennemis de ce gouverne-

ment. Les partisans de l'hérédité monarchique et ceux de l'inaliénabilité de la souveraineté populaire firent cause commune, pendant dix-huit ans, contre les partisans de la monarchie élective.

Après 1851, le même sentiment les réunit encore. C'est ainsi que les deux parties contraires, j'allais dire ennemies, de la population, combattant ensemble depuis quarante ans le même ennemi, se sont habituées à se confondre et à voter ensemble.

Après le 2 décembre, les classes inférieures ont été étonnées de voir les classes moyennes se rallier, au moins en partie, au nouveau gouvernement, comme elles s'étaient déjà ralliées, après 1830, au gouvernement de Juillet. Après le 4 Septembre, entraînées par la passion qui survivait en elles à la chute du gouvernement détesté, elles ont refusé de revenir sur leurs pas et sont restées dans les rangs où les avaient jetées le besoin d'union électorale et les exigences de la lutte. Si l'ancien idéal du peuple du Midi, si la monarchie qu'il voulait avait pu se réaliser, il n'est pas douteux qu'il serait resté fidèle à la foi politique qui était pour lui comme une seconde religion; mais, tiraillé entre des dynasties qui ne représentaient pour lui que des ambitions également antipathiques, contrarié dans ses sympathies, comment s'étonner qu'il se soit en partie laissé séduire par des théories qui flattaient tout ce qu'il y avait en lui d'instincts démocratiques, et dans lesquelles, après toutes les déceptions infligées depuis quarante ans à ses espérances royalistes, ses appétits, habilement surexcités par les prédicateurs du socialisme, trouvaient au moins la promesse d'une satisfaction prochaine.

Ce qu'on appelle le parti rouge dans le Midi procède donc d'une double origine et offre un double caractère.

Il y a l'ancien parti révolutionnaire, le vrai, celui qui remonte à 1790, qui compte à son actif le 10 août, les massacres de septembre, le 21 janvier, prairial, fructidor, les excès des Cents-Jours, 1830, 1848, les journées de juin, le 4 septembre, et qui va jusqu'à revendiquer hautement, dans certaines villes du Midi, la solidarité avec la Commune.

Il y a le nouveau parti soi-disant républicain, recruté parmi les anciennes populations royalistes, découragées, agries, dévoyées, soit par les événements, soit par les fautes de leurs chefs. Ce parti, bien, qu'il ait commencé à germer après 1830, n'est véritablement éclos qu'après le 2 décembre. Tout aussi violent en apparence que le premier, il s'en distingue par des différences de caractère dont il est impossible de ne pas être frappé.

Sur vingt rouges de nos départements, quinze vous répondront qu'ils se sont ralliés à la République, parce que la monarchie est impossible. Les arguments invoqués par eux, ceux qui évidemment ont fait la plus grande impression sur la crédulité des masses et déterminé le mouvement républicain qui a semblé un instant s'y manifester, sont les mêmes que la presse révolutionnaire a si habilement exploités pendant la présidence de M. Thiers, et que M. Thiers lui-même a portés à la tribune:

1° Le nombre des prétendants à la couronne, se combattant et par conséquent s'excluant l'un l'autre, est la condamnation de la monarchie. Divisés ils ne peuvent rien. Or, ils ne sauraient s'entendre. En tout cas, la vraie monarchie est impossible. Dès lors, la République n'est-elle pas préférable à la monarchie élective? Elle en a tous les avantages, sans en offrir aucun des inconvénients; elle a assuré la grandeur de Rome, des Etats-Unis. La monarchie élective — *finis Polonia* — a tué, elle, tous les peuples qui ont adopté ce mode de gouvernement et nous a valu à nous-mêmes, en quelques années, trois invasions et un démembrement;

2° La France obérée n'est plus en état de doter une liste civile. C'est bien assez pour elle du traitement d'un président;

3° L'exemple de Napoléon III est là pour attester à quels malheurs le gouvernement d'un seul expose un pays.

Nous n'avons pas à réfuter ici ces arguments, dont le premier vient d'être si complètement démenti par les faits, dont le second est puéril et dont le troisième atteint le Césarisme, c'est-à-dire la révolution qui a défit la France, non la monarchie qui l'a faite. Nous nous bornons à constater l'effet produit par eux au moins dans nos contrées, sur l'esprit populaire.

Les trois quarts de nos néo-républicains ajourteront d'ailleurs qu'à leurs yeux le principe monarchique et le principe républicain ont leur grandeur tous les deux et que les gouvernements d'expédition leur semblent seuls condamnables *a priori*. La République étant reconnue impossible, ils accepteraient, affirmant-ils, la monarchie héréditaire, si le pays ne s'y opposait pas, comme ils ont demandé la République le jour où il a été avéré pour eux que la monarchie légitime était morte en France. Mais à aucun prix ils ne veulent plus d'essais nouveaux.

Du quart considéré par nous comme l'expression numérique du vieux et vrai parti révolutionnaire, la réponse sera tout autre. C'est précisément la différence des deux réponses qui permet d'apprécier la différence des origines.

Un dictateur, le despotisme, la honte, la ruine du pays, tout, plutôt qu'Henri V; voilà le signe auquel se reconnaissent parmi nous les vrais rouges. Ils sont la révolution même, la révolution sans pitié pour la France. Tour à tour ces hommes-là ont acclamé l'unité italienne, illuminé à la nouvelle de Sadowa; aujourd'hui encore, dans quelques-uns de leurs

journaux, ils font des vœux publics pour la réalisation de « la grande œuvre allemande » et pour le *statu quo* prussien. Le révolutionnaire étouffé en eux le Français. Au fond, moins redoutables qu'ils ne veulent en avoir l'air, il suffit de bien les convaincre qu'on est fermement résolu à réprimer rigoureusement leurs écarts, pour les réduire à l'impuissance et à l'immobilité, sans avoir même besoin de recourir à la répression.

En réalité, il n'y a rien de commun entre ces deux fractions du peuple, qui semblent ne former qu'un seul parti. L'entrevue de Frohsdorf a suffi pour faire éclater la scission; elle a eu pour premier et pour excellent effet, au moins dans notre Midi, de faire tomber tous les masques.

A la nouvelle de la réconciliation de la Maison de France, il s'est produit, dans nos régions, un double mouvement en sens inverse.

D'un côté, tous les vieux révolutionnaires qui, même réunis, ne forment dans nos pays qu'une impuissante minorité, se sont groupés dans le même camp. De quelque nom qu'ils se fussent affublés depuis soixante ans, ils ont tous fait entendre, en présence de ce commencement d'accord de tous les enfants de la France devant l'Italie et la Prusse, les mêmes cris de haine et de rage. L'immense majorité de nos populations a salué avec une joie profonde l'espoir de voir enfin cesser nos divisions et renaître la patrie.

Je pourrais vous citer mille manifestations touchantes. Combien de nos paysans, de nos ouvriers catholiques, autrefois si hostiles à l'orléanisme, ont acheté sous mes yeux la photographie du comte de Paris, pour la déposer à côté de celle du comte de Chambord, qui décore depuis longtemps leurs chaumières, et saluer le roi dans l'héritier? Que de paroles respectueuses et attendries j'ai entendues tomber de ces lèvres qui ont tant maudit autrefois la révolution de 1830! Mais je néglige tous ces traits particuliers pour m'en tenir aux faits généraux.

Eh bien! dans ce dernier ordre d'idées, à chaque élection nouvelle, soit pour les conseils municipaux, soit pour les conseils généraux, est-il possible que nos républicains n'aient pas commencé à s'apercevoir qu'ils étaient déjà abandonnés par une partie de leurs nouvelles recrues? Lorsque le triomphe des royalistes n'a pas été aussi complet qu'ici, à Tarascon, — l'ancienne ville monarchique par excellence transformée depuis quelques années en place forte du radicalisme, — la majorité républicaine s'est trouvée atténuée, témoin les élections départementales du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, dans des proportions considérables.

Pouvait-il en être autrement? L'espoir, depuis si longtemps affaibli, d'une restauration prochaine devait forcément ranimer la ferveur royaliste dans des populations que les déceptions, la haine des usurpations monarchiques et le découragement avaient seuls livrées à la République. La scission s'est aussitôt déclarée et s'accroît tous les jours davantage, dans les classes populaires, entre le radicalisme réel et le républicanisme local, comme disent nos paysans, voulant faire entendre par là, que les divisions, en bien des localités, portent sur des questions de personnes non sur des questions de principes, et qu'au fond, quand il s'agit du roi, ils sont tous d'accord.

Si la simple nouvelle de l'union de la famille royale a déjà produit ici un tel effet, il est par là permis d'apprécier le mouvement qui s'y développera le jour où l'Assemblée aura décrété le rétablissement légal de la monarchie.

Revue des Journaux

Assemblée nationale.

Le *Rappel* trouve que M. le maréchal Mac-Mahon s'efface trop. Voilà bien la logique des radicaux.

Le chef de l'Etat ne fait en définitive que son devoir; il est le délégué de l'Assemblée nationale, et il exécute ses décisions et promulgue les lois qu'elle vote. Il obéit à la formule fameuse de M. Thiers: « Le roi règne et ne gouverne pas. » Il est vrai que « l'excellent patriote » s'est empressé de mettre de côté l'application de ses théories.

Mais si les bons rouges voulaient encore prendre les armes, nous sommes persuadés que le *Rappel* se plaindrait bien vite que le maréchal Mac-Mahon se montre trop.

Patrie.

Le *Journal officiel* annonce la suppression d'une feuille radicale, le *Peuple souverain*.

Ayant l'hypocrisie en horreur, nous ne voulons pas exprimer des sentiments que nous n'éprouvons pas. Le *Peuple souverain* se livrait, comme toutes les feuilles radicales, et peut-être un peu plus qu'elles, à une polémique de mauvais goût et de mauvaise foi. Aucun gouvernement ne saurait vivre sous ce feu continu d'injures, et puisqu'on n'a point

encore fait de loi sur la presse, puisque, d'un autre côté, nous sommes en état de siège, il faut bien que le gouvernement se défende par les seuls moyens dont il dispose. D'ailleurs, les républicains sont mal venus à se plaindre, ils doivent se souvenir que M. Jules Favre, à Paris, M. Gambetta, à Bordeaux, nous ont fort mal menés, que du 18 mars au 25 mai de la même année, et sous le règne de M. Thiers jusqu'au 24 mai dernier, les journaux conservateurs, souvent supprimés au moindre prétexte, n'ont jamais eu qu'une existence précaire et sans la moindre garantie du lendemain.

Univers.

Standard (de Lourdes).

Les vacances parlementaires ont produit peu de changements. Le peuple français s'occupe de la monarchie comme il s'occupait de la République au temps de la suprématie de M. Thiers; c'est-à-dire qu'il s'occupe d'une chose qui n'existe pas dans la forme, mais qui existe en fait, et dont les seuls détails sont à régler. Et, avec cette nouvelle manière de voir, nous avons M. Thiers passé à l'état de champion attiré de la République.

Pendant les deux mois qui s'écouleront entre sa sortie du pouvoir et la fin de la session, la France entière s'attendait à un manifeste de l'ex-président; mais l'ex-président resta silencieux, le public n'étant pas disposé à réclamer sa direction. A l'heure présente, les républicains éplorés sont prosternés à ses pieds, et la parole lui est revenue. La déclaration qu'il a faite à Lucerne devant ses admirateurs trahit singulièrement le caractère de l'homme. S'il avait parlé d'une manière plus claire lorsqu'il était au pouvoir, la destinée de la France aurait pu être différente; mais son ambition ne consiste pas à travailler, elle consiste à jouir de la position d'un autocrate. Il n'est pas soldat, et il faut qu'il soit autocrate en politique et en diplomatie.

S'il s'était exprimé pendant les derniers mois de la session comme il vient de le faire à Lucerne, les affaires pourraient avoir pris un autre cours; mais c'est seulement après que le parti monarchique a eu gagné l'oreille du public, que M. Thiers nous apprend — tel est le résultat de son expérience — que la liberté et la monarchie sont incompatibles. C'est même républicains qui le renversèrent au mois de mai, lui forment maintenant un auditoire, et il s'est retrouvé lui-même.

Les républicains en détresse sont prêts à rendre à M. Thiers tous les hommages que sa vanité peut souhaiter. Dès que la première nouvelle vint les alarmer, ils se mirent sous sa tutelle, et l'ex-président, dont l'unique rôle est celui d'un autocrate diplomatique, rompit le silence qu'il s'était imposé. A son départ pour la Suisse, il permit aux républicains d'espérer en sa bonne volonté. Arrivé à Lucerne, on le sait, il est encore devenu plus encourageant.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 6 septembre 1873.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui à l'Élysée sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Les troubles qui ont eu lieu avant-hier à Alger ont été l'objet des délibérations du conseil. Les rapports de l'autorité arrivés ici constatent que la cause de l'ordre a besoin d'y être énergiquement appuyée. Il est, en conséquence, question de mettre la province d'Alger en état de siège.

Le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie est revenu ce matin de Vouziers pour en conférer avec le gouvernement. Il est possible qu'il rejoigne immédiatement son poste pour juger par lui-même de l'état des esprits. Le calme est néanmoins complètement rétabli: aucune scène nouvelle de désordre n'est signalée. Les mesures que l'on pourra prendre ne tendent qu'à en prévenir le retour dans l'avenir. Une instruction judiciaire est ouverte sur les événements qui se sont produits le 4, à Alger.

Les insulteurs de l'armée qui ont été arrêtés dans la manifestation du 4, à Alger, seront châtiés, et le parquet se livre à une enquête pour saisir ceux qui n'ont pas encore été arrêtés.

Cette question de l'Algérie sera sans doute celle qui occupera le plus le conseil d'aujourd'hui. Celle des élections complémentaires y pourra être aussi résolue, dans le sens probablement de convocation de collèges électoraux en deux fois.

On ne croit pas généralement que le Président de la République songe à adresser une proclamation au peuple français à l'occasion de la libération du territoire.

Les rapports qui arrivent sur la journée du 4 septembre continuent à constater que tout s'est passé dans le calme; à Marseille quelques banquet privés ont eu lieu, mais aucune manifestation. Ordre complet.

Des discordes ont éclaté dans le Maroc sur notre frontière. Le général commandant la division d'Oran a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer l'inviolabilité de notre territoire. Les instructions données à nos troupes recommandent la plus stricte neutralité en présence de ce conflit.

INFORMATIONS

Les insulteurs de l'armée pêchent ordinairement par le cœur. Nous nous en étions toujours douté, mais la rétractation suivante, obtenue par un officier du 5^e bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Laval et publiée dans l'Indépendant de l'Ouest, nous en est la preuve:

Je soussigné Lory fils, demeurant rue Nazagran, 24, déclare avoir porté atteinte, par mes propos injurieux et mensongers, à l'honneur de M. Balan, officier de chasseurs à pied, et reconnais que les faits que j'ai racontés à diverses personnes de ma connaissance, comme s'étant passés devant un café de la ville, n'ont jamais existé que dans mon imagination.

Je m'accuse donc d'avoir, par mes propos calomnieux, attaqué la bravoure d'un officier que je ne peux que respecter. J'en fais ici amende honorable et publique. Je déplore le scandale que j'ai causé et je prie les personnes qui auraient entendu les bruits absurdes que ma légèreté a répandus, de n'y attacher aucune importance et de les considérer comme nuls et non avenue.

CH. LORY fils.

A Paray-le-Monial le 4 septembre, il est arrivé environ 900 pèlerins anglais. Le clergé est allé en procession avec des cierges allumés au-devant des pèlerins jusqu'à la gare.

Les Anglais ont été acclamés; ils ont répondu par le cri de: Vive la France! Vive la France catholique! Un prédicateur français leur a adressé une allocution dans laquelle il a dit que la religion catholique engendrait la véritable fraternité, puisque l'on pouvait voir des paysans charollais unis avec les nobles Anglais par le même Credo.

La procession est revenue à l'église à la lueur des flambeaux. L'église était illuminée, ainsi que le clocher, l'hôtel-de-ville et les habitations. A l'église, l'évêque de Stafford a prononcé une allocution. Puis les fidèles ont entonné le chant:

« Sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur. »

On lit dans le Gaulois :

Un livre bien intéressant à feuilletter, c'est l'ALMANACH NATIONAL, annuaire officiel de la République française pour 1875.

C'est une véritable encyclopédie administrative, une mine de renseignements passés au crible du contrôle le plus sévère, quelque chose comme l'évangile de l'administration.

Un ouvrage de cette nature publié sous les auspices du président de la République, n'admet ni l'obscurité ni l'erreur; il peut jusqu'à un certain point, pécher par omission — les almanachs, pas plus que les hommes, ne sont parfaits — mais il doit s'abstenir avec soin des additions fantaisistes.

Or, en parcourant le chapitre relatif à l'Ordre national de la Légion d'honneur, je trouve, page 202, 2^e colonne, sous la rubrique:

GRANDS-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION 21 février 1871.

Thiers, de l'Institut, ancien Président de la République.

Je savais bien, en effet, que M. Thiers s'était obligatoirement et gratuitement adjugé la grande écharpe de moire rouge, mais j'ignorais que cette promotion spontanée remontât au 21 février 1871, c'est-à-dire cinq jours après le vote de l'Assemblée qui fit d'un « petit bourgeois » le président de la République,

ou plus exactement le chef du pouvoir exécutif.

On pourra trouver cet amour du galon mal-séant, après l'abus qu'en avaient fait les hommes du 4 septembre et leurs héritiers légitimes les communards. Mais quand on en prend on n'en saurait trop prendre, et M. Thiers, du premier coup, s'est payé le plus large morceau.

Il s'est dit sans doute: « On ne sait pas ce qui peut arriver. Lorsque le général Cavaignac fut nommé, comme moi, chef du pouvoir exécutif, il n'était que commandeur; il oublia de se faire grand-croix, et il est mort commandeur. Que cet exemple me serve de leçon! »

Et il se fit grand-croix. Mais on ne se fait pas grand-croix, n'étant qu'officier; comme on se fait républicain, ayant été toute sa vie monarchiste. Il faut un décret pour consacrer, valider, légitimer ces transformations météoriques. Or, ce décret, d'après l'ALMANACH NATIONAL, est du 21 février 1871.

Je parcours l'Officiel du 21 février 1871 au 3 septembre 1873.

De ce décret, pas de trace.

Je retourne dans tous les sens le Bulletin des lois. Néant.

Où donc a passé le fameux décret?

Vous me direz qu'il y a des grands-croix nés, tels que le prince impérial, le prince Napoléon, les ducs de Nemours et d'Aumale.

Mais ceux-là ne figurent point dans l'ALMANACH NATIONAL sous la rubrique:

GRANDS-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION par la raison bien simple qu'étant nés ils n'ont pas été promus.

De deux choses l'une:

Où M. Thiers, comme les princes ci-dessus, est grand-croix né — et alors il ne doit pas figurer, dans l'ALMANACH NATIONAL, en compagnie des promus;

Où il est promu — et alors, où est le décret?

Le 4 septembre, dans la rue Mouffetard, un horrible chiffonnier rencontre un confrère s'escrimant autour d'un tas de vieilles loques.

Les deux hommes se regardent, une larme discrète humecte leur paupière:

— Eh bien! c'est aujourd'hui l'anniversaire!...

— Oui! Il y a trois ans, à pareille époque, nous soupions aux Tuileries!

M. Buffet, président de l'Assemblée nationale, vient de se rendre dans les Vosges dont il est député. La population de Mirecourt lui a fait l'accueil le plus sympathique.

M. Darcy, préfet des Vosges, attendait le président de l'Assemblée nationale à la station de Charmes, qui est à dix-huit kilomètres de Mirecourt. Le maire, le sous-préfet, les notables de la ville et une grande partie de la population attendaient à l'entrée de la ville, où la voiture qui contenait M. Buffet, M. Darcy et M. Eugène Dufeille, secrétaire de la présidence s'est arrêtée un moment.

Le maire a adressé quelques paroles de bienvenue à M. Buffet.

Quelques pas plus loin se trouvaient les membres du tribunal, qui étaient venus également au-devant du président.

M. Buffet a pris la tête du cortège, entre le préfet et le maire, et a traversé la ville suivi d'une foule qui grossissait à chaque pas et lui prodiguait les marques de sa sympathie.

Lorsque, l'on fut arrivé en face de l'Hôtel de ville, on se sépara aux cris de: Vive M. Buffet! vive le président de l'Assemblée!

Chronique locale

et méridionale.

La République française, organe de M. Gambetta, s'empresse de reproduire un article du Republicain du Lot sur la fête patronale de Luzech, article tout entier écrit à côté de la vérité.

Citons textuellement:

« Cette année, les organisateurs ont eu l'idée de profiter de cette circonstance pour affirmer leur foi dans l'établissement définitif « des institutions existantes ». Ils ont demandé à l'artificier chargé du feu d'artifice de faire apparaître dans la pièce finale l'inscription suivante: Vive la République!

« Le maire de Luzech s'est ému de ces dispositions et a fait aussitôt prévenir le préfet. Celui-ci a immédiatement donné l'ordre d'interdire le feu d'artifice en question. »

Et sur ce thème faux, les variations les plus désagréables pour « le régime de l'ordre moral », cela va sans dire.

Revenons au diapason:

Parmi les organisateurs de la frairie de Luzech quelques-uns avaient l'intention de placer dans le bal le buste de Gambetta entouré de toute sorte d'emblèmes révolutionnaires, tandis que d'autres voulaient placer sur un piédestal le buste de Napoléon III.

M. le maire de Luzech, se trouvant en présence de manifestations qui auraient inévitablement amené un conflit, s'est empressé d'en instruire M. le préfet qui, dans l'intérêt de la tranquillité publique, a défendu l'une et l'autre exhibition.

Voilà certainement une mesure très-sage et que M. Gambetta lui-même ne saurait déprouver.

Les jeunes gens de Luzech l'ont si bien appréciée qu'ils ont spontanément renoncé à leur projet et demandé tout simplement l'autorisation de faire flamber dans leur feu d'artifice les mots: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ce qui ne leur a pas été refusé.

Voilà les faits.

Le Republicain du Lot aurait pu aussi facilement que nous avoir des renseignements précis à cet égard.

Luzech, 9 septembre, matin.

La fête finit. La population a été admirable d'entrain et de calme. Les radicaux avaient voulu, par leurs agissements et leurs organes habituels, préparer une ovation à la République une et indivisible. Peine perdue... Avec le dernier lampion ils ont vu, hélas! s'éteindre leur dernière illusion.

Dans l'après-midi, un bâtelet vogue un instant sur le Lot avec le nom de Gambetta sur une banderolle. Frêle esquif! allégorie cruelle du règne éphémère de l'ex-dictateur. La foule regarde silencieuse, indifférente, et passe.

Au feu d'artifice, désenchantement des désenchantements: au moment où s'allument les mots RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, un ou deux cris de: Vive la République! se perdent dans un éclat de rire général.

Ah! ces ruraux, ils sont vraiment pourris de patriotisme et de bon sens!...

Nous apprenons avec plaisir, que, par décret en date du 3 septembre, M. Fâche, commissaire de police à Cahors, vient d'être nommé commissaire de police à Nîmes, poste de 2^e classe.

Par décret du même jour:

M. Tallet, commissaire de police à Marseille, est nommé commissaire de police à Cahors.

Par décret du 5 septembre, M. Mespoulet a été nommé commissaire de police à St-Céré.

Toutes les préoccupations du monde agricole et commercial sont en ce moment à la crise alimentaire qui nous menace, par suite du déficit général de la récolte des céréales, non-seulement en France, mais encore dans les principaux centres de production, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie et en Belgique. Il n'est pas jusqu'à la politique elle-même, jusqu' alors si exclusive dans ses visées plus ou moins constitutives, qui ne s'efface quelque peu devant le redoutable problème des subsistances. Telle est la destinée de l'agriculture: on oublie vite cette industrie nourricière lorsque l'abondance est au foyer domestique. On revient non moins vite vers elle lorsque la charté du pain s'impose avec toutes ses conséquences économiques, financières et politiques. C'est surtout dans ces moments de détresse que, par un reste de vieille habitude, inhérente aux populations

longtemps soumises au régime de la protection et des totelles, on tourne les yeux vers les gouvernements pour les rendre responsables des mauvaises récoltes et pour les provoquer à des mesures autoritaires qui fassent baisser le prix excessif des grains. Vain espoir! Une impérieuse force des choses domine ici les peuples et leurs gouvernements, et bon gré, mal gré, la loi des lois, la loi qui prime toutes les autres en matière de commerce de grains alimentaires, c'est la loi de la solidarité internationale.

Ainsi qu'il résulte de la comparaison des principaux marchés du mois d'août 1873, le prix du quintal de froment a varié, de semaine en semaine, comme il suit, en France:

Table with 4 columns: Region, Price 1, Price 2, Price 3. Rows include Nord-ouest, Nord, Nord-est, Ouest, Centre, Est, Sud-ouest, Sud, Sud-est.

Prix moyen 33,47 34,35 35,53 36,37

Ces prix sont des prix de disette. Ils ne tarderaient pas à s'élever encore si, dans ces dernières années, la production des céréales n'avait progressé considérablement et tout à la fois dans les pays en voie de colonisation agricole comme dans nos vieux pays d'Europe, et si, pour assurer la rapide circulation des denrées, des moyens de communication n'avaient de toutes parts sillonné le monde commercial. Il faut rendre cette justice au principe de la liberté des échanges qu'il a eu pour résultat incontestable de niveler le prix des subsistances dans le monde entier, puisque, par une meilleure distribution des céréales mises à la portée des consommateurs, il a conjuré les excès de hausse et les excès de baisse. Il est certain que, sans la liberté commerciale, conséquence forcée des perfectionnements apportés dans l'industrie des transports, l'Europe d'aujourd'hui serait la proie d'une crise alimentaire bien autrement dangereuse que celle qui fait déjà sentir ses premières atteintes.

L'hiver 1873-1874 sera probablement très-dur. Il est donc regrettable que de fâcheuses nécessités budgétaires aient poussé le gouvernement à réduire la dotation des chemins vicinaux, mais tout porte à croire que, revenus de leurs départements, nos députés reprendront leur mandat législatif en avisant à toutes les mesures qui pourront, au lieu de les restreindre, développer les travaux publics dans les campagnes. Les conseils généraux viennent de voter dans ce sens. Les conseils municipaux s'associeront en masse à cette œuvre de haute prévoyance politique et sociale. Partout il importe d'étendre le travail rural, c'est-à-dire le travail qui retient les populations au village au lieu de les attirer dans les villes. C'est parce que, depuis nos désastres militaires de 1870, nous avons tous faits de grands efforts dans cette direction, que nous avons déjà obtenu des résultats qui sont de nature à encourager notre persévérance.

Si considérables qu'ils soient, les travaux entrepris par le gouvernement ne sont rien en présence de ceux qui pourraient résulter de l'initiative privée. Tous, gouvernants et gouvernés, gouvernés surtout, nous devons chercher à prévenir les dangers de la prochaine crise alimentaire, en créant des travaux qui attestent une fois de plus les services que l'agriculture peut rendre au pays dans les moments les plus difficiles. Ainsi se révèlent les peuples qui sont dignes de faire leurs affaires par eux-mêmes. Il ne sera pas dit que certains partis spéculeront sur la patrie en péril pour arriver de guerre lasse, à faire prédominer leurs idées. Loin de là, ce sera l'honneur de ceux qui aspirent à sauver le pays, de se mettre à la tête de toutes les entreprises, de s'imposer des sacrifices, de secourir toutes les bonnes volontés. A toutes forces, il faut nous liguier pour que les blés n'atteignent plus les prix de disette. En d'autres termes, il faut améliorer notre territoire national pour que la France, devenue décidément pays d'exportation de céréales, soit par cela même à l'abri de l'inconstance de ses récoltes.

(Journal d'agriculture pratique).

Bourse de Paris.

Paris, 9 Septembre 1873, soir.

Table with 2 columns: Bond type, Price. Rows include Rente 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0, 5 p. 0/0, 5 p. 0/0.

ANNONCES

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry, de Londres. Vendu maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson. Tout malade trouve, par la douce Revalésière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 56,935.
Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.
Monsieur. — La Revalésière a agi sur moi mer-

veilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFFE, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25 ; 1/2 k., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL
N° 1593. — 6 Septembre 1873.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de

Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Verdun ; — Correspondance d'Espagne ; — Les funérailles du duc de Brunswick ; — La reconstruction de la colonne vendôme ; — L'île de Man ; — Une héroïne du siège de Paris. — La Cage d'or, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite). Les Théâtres. — Les victimes de la foudre. — Histoire de la Colonne, par M. Jules Demen- the (quatrième article). — Bulletin bibliographique.

Gravures : Verdun : la porte de la Chaussée. — Evénements d'Espagne : le pont de Barcelone, à Ripoll (Catalogne). — Les funérailles du duc de Brunswick à Genève : tombeau provisoire dans le cimetière protestant de Genève ; — Le cortège funèbre ; — Exposition du cercueil dans la salle de la Réformation. — Evénement, d'Espagne, le port et la ville de Carthagène : entrée de l'arsenal ; — La frégate cuirassée la *Humanita* ; — Vue du port ; — Ponorama de Carthagène : vue prise de la mer et vue prise de la terre. — La reconstruction de la colonne : restauration artistique des pièces de la colonne dans l'usine

de M. Thiébaud. — L'île du Man (7 gravures). — Le pigeon voyageur de M. Deroard. — Eches. — Rebus.

Le Tour du monde nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 661^e livraison (6 septembre 1873). — Texte : Voyage en Bulgarie, par M. Guillaume Lejan. 1867. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de H. Clerget, Emile Bayard et A. de Neuville.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

La Chronique de St-Céré, par M. l'abbé Paramelle, 2^e édition, se vend à St-Céré au bureau de Bienfaisance, au profit des pauvres. Prix 50 cent., et 70 cent. par la poste. L'académie vient d'admettre cet ouvrage au concours de l'année 1873.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A céder de suite pour cause de départ

La LIBRAIRIE religieuse, classique et littéraire DE CALMETTE, FILS.

MAISON DE FOLMONT, BOULEVARD NORD, CAHORS.

Cette Maison qui a au moins 150 ans d'existence a été dirigée depuis 1833 par Calmette, père. Sa renommée bien établie, sa clientèle choisie, et son assortiment des plus variés, en font une des bonnes librairies de province. Cet établissement conviendrait à des jeunes gens actifs, qui voudraient y fonder un centre de commerce d'où l'on pourrait rayonner facilement et avec succès dans tout le pays.

Facilités pour le paiement. — Affaire sérieuse. Le vendeur traiterait en bloc ou en détail.

En vente à la même Librairie

Questionnaire des examens du volontariat, d'après les programmes officiels, par BOURSIN. — 1 vol. in-18. 1 fr. »
Manuel des aspirants au volontariat, par BOURSIN, 1^{re} partie agriculture. — 1 vol. in-12. 2 fr. »
Manuel des aspirants au volontariat, par BOURSIN, 2^e partie Commerce. — 1 vol. in-12. 3 fr. »

Papeterie. — Commission en librairie.

Photographies du maréchal et de la maréchale de Mac-Mahon

ETABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS
A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire, PARIS, 22, boulevard Montmartre.

A Cahors, chez M. DULAC, pharmacien. Chez M. VINEL, pharmacien-droguiste.

A VENDRE

D'occasion

Un DOG CART et une AMÉRICAINNE, en très bon état, fabriqués chez M. Mercier, carrossier à Toulouse.

S'adresser chez M. Escudié, carrossier, Galeries Fontenilles, Cahors.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTIE.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et Hypothèques

Institué pour suppléer à l'insuffisance du stage.

A Toulouse, rue Bellegarde, 17.

Directeur : M. Cléri-Malige

ONZIÈME ANNÉE.

Résultats de 1872-1873 :

8 examens savoir : 5 à la faculté de droit, 4 reçus ; (de ce dernier nombre est un premier examen de doctorat passé avec grand succès), et trois devant des chambres de notaire, tous reçus.

PRIX :

Année scolaire, payable moitié en entrant, et l'autre moitié le 1^{er} mars suivant. 420 fr.
Forfait, capacité en 8 mois, dont moitié en entrant et l'autre moitié 4 mois après. 1,500 fr.
Leçons particulières : 150 fr. par mois et d'avance.

La rentrée aura lieu le 15 octobre prochain (prévenir.)

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIAGE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Églises et de St-Sacrement. Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brasards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médailles et Couronnes en métal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Garnitures de fleurs pour modistes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES TRAITÉ GÉNÉRAL

PHOSPHATE DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

AVIS IMPORTANT

JULHIA

Fondeur, à Cahors (Lot)

Fabricant de grenaille fonte de chasse.

Préviens sa clientèle, que certains négociants, vendent cet article, comme provenant de la Fonderie Julhia. Pour éviter toute contrefaçon, tous les sacs sortis de sa fabrique porteront son estampille :

JULHIA, fondeur A CAHORS

Fabrique spéciale de Pressoirs à Cric sans fin.

tout en fer, genre nouveau, breveté. Simplicité, solidité, pression considérable, par un seul homme, garanti incassable. — Expédition des pressoirs tout montés, prêts à presser le vin.

CYLINDRES-BROYEURS à écraser les raisins. POMPES MOBILES A VIN et tous les usages agricoles, en cas d'incendie, etc., à balancier ou à volant, système nouveau, clapets à tabatière pour le nettoyage instantané sans démontage. GAILLOT, ingénieur mécanicien à POMMARD (Cote d'Or).

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

SURDITÉ BRUIT, MAUX D'OREILLE

Guide pour leur traitement : 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile par correspondance. D^r GUERIN, R. de Valois, 17. — 1 h. à 2 h. — Paris.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS Ginkson prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqures, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur Tricard. Flac. de 2 f. 50 et 1 f. 50 avec instr. Dépôt gén. Pharm. TRICARD, aux Terres, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut ; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale ; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse ; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins ; — le TOME III, complet ; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

Et dans les bureaux du Journal du Lot.